

# Après la crise, l'Europe reste en quête de cohésion

Le manque d'emplois constitue toujours le principal problème, à l'heure du retour de la croissance

BRUXELLES - bureau européen

L'Union européenne (UE) se remet lentement de la crise, mais elle devra redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs qu'elle avait fixés, notamment dans son Agenda 2020. C'est l'une des conclusions d'un imposant rapport triennal que, pour la septième fois, la Commission de Bruxelles consacre à « la cohésion économique, sociale et territoriale » de l'UE.

Cette étude évalue l'impact des milliards d'euros (349,4 pour 2014-2020) investis entre autres dans le soutien aux entreprises, le développement des infrastructures et des transports, les domaines social ou culturel, afin de réduire les écarts de développement entre les 28 Etats membres, et entre les régions au sein de ceux-ci.

Cette « politique de cohésion », la deuxième plus importante après la politique agricole, se trouve à un tournant : le Brexit va obliger à des choix difficiles, alors même qu'il faudra financer de nouvelles politiques – la défense et la migration, par exemple. D'où un écart entre les recettes « post-Brexit » et les dépenses qui pourrait atteindre au moins 20 milliards (pour un budget global de près de 160 milliards en 2017).

La direction générale de la politique régionale à la Commission défendra sans doute bec et ongles la préservation des fonds censés favoriser la cohésion – régional, social, initiative pour l'emploi des jeunes... Selon son analyse, l'économie européenne se redresse, les écarts entre les régions ont

## Si, globalement, le taux de chômage recule, il reste supérieur au niveau d'avant la crise

tendance à se résorber à nouveau, mais la fragilité de certains indices pousse à maintenir une politique continue de soutien.

Les phases de récession de 2008 et 2011 ont eu des effets sans précédent. Le centre-est de la France, le sud de l'Angleterre et la moitié de l'Italie ont, par exemple, vu leur PIB par habitant chuter de 5 %, 10 %, voire parfois 15 % entre 2000 et 2008. La situation s'est améliorée depuis, grâce notamment à une hausse de la productivité, mais de nombreuses régions ont continué à perdre des emplois et leur PIB n'est pas encore revenu à son niveau d'avant la crise.

### Tissu industriel déliquescant

La future politique de cohésion ne devrait-elle pas, dès lors, se concentrer sur les zones les plus faibles ? « Non », répondent implicitement les auteurs. Parce que sur la partie du territoire européen où le niveau de richesse est proche de la moyenne de l'UE, l'économie peine à se moderniser, le tissu industriel continue à se déliter et l'emploi, à se raréfier. Ces régions, que la Commission dit « en transition », auront besoin d'une aide pour favoriser « les

changements structurels et l'innovation ». Plusieurs régions françaises sont concernées et ce sont celles où le vote protestataire a été le plus marqué au cours des dernières élections.

Le manque d'emplois reste le principal souci à l'heure du retour

de la croissance. L'Agenda 2020 avait pour objectif un taux d'activité de 75 % pour la tranche d'âge 20-64 ans. Or, il est inférieur d'environ cinq points. Et si, globalement, le chômage recule (7,7 % pour la moyenne en Europe en 2017, pour 10,9 % en 2013), il

reste supérieur au niveau d'avant la crise (7 %). Parmi les moins de 25 ans, ce taux oscille entre 15 % et 20 % dans le nord de la France, la moitié sud de l'Espagne ou la Croatie. Il dépasse 20 % dans le sud de l'Italie, en Grèce ou en Roumanie.

Un fait notable à relever : le taux d'emploi des personnes nées dans un autre pays européen est plus élevé que celui des nationaux (70 %, pour 67 % en moyenne). Le taux d'emploi de ceux qui sont nés hors de l'UE ne dépasse pas, en revanche, 59 % – et 53 % en France.

Autre motif d'inquiétude : la faiblesse des investissements dans les infrastructures d'avenir, l'innovation et l'éducation. Le niveau des investissements publics a souffert des restrictions budgétaires et reste inférieur à ce qu'il était avant la crise économique et financière, alors que l'objectif est, entre autres, de consacrer, en 2020, 3 % du produit intérieur à la recherche-développement.

Dans certains pays, c'est uniquement grâce à l'argent des fonds de

cohésion qu'un certain niveau d'investissement peut être maintenu. La part européenne atteint 50 % en Bulgarie, 60 % en Pologne et dépasse 80 % au Portugal, pour moins de 1 % au Danemark et aux Pays-Bas et 2 % en France.

Fer de lance de la politique climatique, l'Europe devra aussi faire plus d'efforts dans ce domaine, note le document. D'autant que la relance de l'activité industrielle pourrait remettre en question les progrès accomplis pour limiter les gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.

Pour la première fois, la Commission a introduit le critère de « bonne gouvernance » dans son étude. Et conclut que la qualité de la gestion publique accroît le développement économique et social. C'est, sans surprise, en Scandinavie que le phénomène est le mieux illustré avec un taux de confiance élevé des citoyens dans les institutions, couplé à une situation économique très favorable. La France est 11<sup>e</sup> dans ce classement, avec un taux de confiance des citoyens (1,4 sur une échelle de 0 à 2,5) qui a légèrement régressé en vingt ans. Pour ce qui est de la bonne gestion publique, l'Hexagone (1,4) se situe au 10<sup>e</sup> rang d'un classement dominé par le Danemark (1,8), l'Allemagne étant 5<sup>e</sup> (1,5).

L'idée que leurs dirigeants sont corrompus reste, elle, répandue dans une bonne partie des pays. Cette corruption n'entraîne-t-elle pas, par ailleurs, une mauvaise utilisation des fonds européens ? Les fraudes ne porteraient que sur moins de 1 % des montants globaux, assure Bruxelles. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

## Bruxelles fourbit ses armes pour la grande bataille budgétaire

LA COMMISSION ne s'en cache même pas : au-delà des chiffres, des cartes de l'Europe en couleur et des satisfécit, l'objet de son « septième rapport sur la cohésion », publié lundi 9 octobre, est « d'alimenter le débat sur l'utilisation des fonds de l'Union européenne après 2020 », précise son communiqué de presse.

A l'instar du Parlement européen, qui a déjà commencé à y travailler depuis plusieurs mois, l'institution communautaire peaufine ses arguments en vue d'une bataille qui s'annonce aussi technique que cruciale et aussi âpre qu'interminable, à savoir la négociation du « cadre financier pluriannuel » de l'Union.

A partir du printemps 2018, les Européens vont tenter

de se mettre d'accord, non seulement sur les enveloppes maximales annuelles du budget de l'Union pour la période allant de 2020 à 2026, mais aussi sur l'affectation, par grands postes budgétaires, de ces montants considérables, issus pour l'essentiel des contributions des Etats membres. Quelles sommes pour la politique agricole commune (PAC), qui capte encore près de 38 %

du budget annuel de l'Union ? Combien pour le soutien à l'emploi des jeunes, la politique régionale et de cohésion, qui pèse 34 % du total ?

Pour parvenir à l'actuel cadre financier pluriannuel (2014-2020) représentant en tout 960 milliards d'euros en engagements (1 % du revenu national brut de l'UE),

deux ans et demi de discussions tendues ont été nécessaires. La négociation pour 2020-2026 promet d'être encore plus ardue, à cause du Brexit, qui risque d'empoisonner sérieusement les tractations.

#### Environnement géopolitique instable

Bientôt privés de la contribution britannique au budget de l'Union (environ 15 milliards d'euros par an), les Européens à 27 vont devoir d'abord s'accorder: comment compenser ce «trou»? Entièrement, en partie seulement ou pas du tout? Et s'ils décident de se priver de ces milliards, dans quels budgets devront-ils couper en priorité? Autre difficulté majeure: dans un environnement géopolitique devenu très instable, les Euro-

péens sont confrontés à la crise des migrants et à la révolution numérique. Leurs priorités ont changé.

De plus en plus d'Etats, Allemagne en tête, plaident

pour que l'argent européen soit réalloué de manière bien plus substantielle à la question migratoire (pour financer la sécurisation des frontières extérieures, l'accueil des réfugiés, etc.) et aux «technologies de rupture» (robotique, intelligence artificielle...).

Dans ce contexte, le budget de la PAC pourrait se retrouver sur la sellette. La France, qui l'a jusqu'à présent âprement défendu, remontera-t-elle au créneau avec la même énergie? Le président de la République, Emmanuel Macron, a évoqué le sujet lors de son discours de la Sorbonne fin septembre, laissant entendre qu'il était prêt à un débat: «La PAC est devenue un tabou français, alors que nos agriculteurs ne cessent d'en dénoncer le fonctionnement.» Le chef de l'Etat anticipe-t-il la nécessité de faire des compromis s'il veut faire aboutir son projet d'un budget spécifique à la zone euro? ■

CÉCILE DUCOURTINUX (BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)

